



La Gazette

Publication trimestrielle de PHILAPOSTEL

N° 147
Avr. 2011

ISSN 1295-5108



www.philapostel.com

p.4 à 15
N° Spécial Bretagne



p.14
LISA
une vignette PHILAPOSTEL



p.18
Lettre premium



TIMBRES ET AUTRES PRODUITS : LES EMISSIONS DU 2ÈME TRIMESTRE 2011

Les émissions de timbres

4 avril - « Le Bouddha »

Création : Odilon Redon
Mise en page : Bruno Ghiringhelli
Valeur faciale : 1,40 €
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris, 1^{er} et 2 avril



11 avril - « Angers »

Création et mise en page : André Lavergne
Valeur faciale : 0,58 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris et Angers, 8-9 et 10 avril

11 avril - « Pont en bois de Crest » (Drôme)

Création et mise en page : Line Filhon
Valeur faciale : 0,58 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris et Crest, 9 et 10 avril

18 avril - « Carnet Art Gothique »

Création et mise en page : Christelle Guenot
Valeur faciale : carnet de 12 timbres à validité permanente
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris et Sens, 15 et 16 avril

2 mai - « Chiens de race »

Création : André Boos
Mise en page : Bruno Ghiringhelli
Valeur faciale : bloc à 2,86 € de 4 timbres
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris et Aubervilliers, 28 et 29 avril

7 mai - « Cathédrale de Reims »

Création et mise en page : Elsa Catelin
Valeur faciale : bloc à 1,46 € de 2 timbres
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris et Reims, 6 mai

9 mai - « Europa, les forêts »

Création : Christian Broutin
Mise en page : Barbara Kekus-Slizowska
Valeur faciale : 0,75 €
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris et Strasbourg, 8 mai

16 mai - « Autun »

Création et mise en page : Pierre Albuissou
Valeur faciale : 0,58 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris et Autun, 14 et 15 mai



16 mai - « Ecole vétérinaire de Lyon »

Valeur faciale : 0,58 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris et Mercy l'Etoile, 14 et 15 mai

30 mai - « La France comme j'aime »

Création : Cécile Millet
Mise en page : Agence Grenade
Valeur faciale : 2 carnets de 12 timbres à 6,96 €
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris, 28 et 29 mai

14 juin - « Congrès de la FFAP à Metz »

Création et mise en page : Claude Andreotto
Valeur faciale : 0,58 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Metz, 10 au 13 mai



20 juin - « Bloc Véloce »

Création : Pierre Albuissou
Valeur faciale : 3,48 € (6 timbres x 0,58)
Mode d'impression : mixte
Premier Jour : Paris, Bar-le-Duc et La Roche sur Yon, 17 et 18 juin

27 juin - Varengeville

Création et mise en page : André Lavergne
Valeur faciale : 0,58 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris et Varengeville (76), 24 et 25 juin

27 juin - Chemins de fer de Provence

Création et mise en page : Line Filhon
Valeur faciale : 0,58 €
Mode d'impression : taille-douce
Premier Jour : Paris, Nice et Digne, 24 et 25 juin

27 juin - OCDE

Création : Renaud Madignier
Mise en page : Atelier Didier Thimonier
Valeur faciale : 0,87 €
Mode d'impression : héliogravure
Premier Jour : Paris, 24 et 25 juin

Les collectors

- Le 20 novembre 2010 émission d'un collector de 10 timbres autocollants reprenant les différents maillots de l'AS St Etienne, vendu 9,90€.

- Le 18 décembre 2010, émission d'un collector de 10 timbres autocollants reprenant les différents logos du club de football Olympique de Marseille, vendu 8,90 €.

- Collector émis pour la fête du timbre les 27 et 28 février 2011, avec 10 timbres dont 5 contenant une graine à planter dans votre jardin. Un des premiers produits de La Poste réalisé par une entreprise privée : l'imprimerie CARTOR qui détient le brevet de ce type de timbre avec une capsule contenant des graines. Vendu 6,90€.

PREMIER BILAN

L'Assemblée Générale de PHILAPOSTEL, qui se déroule à Trégunc (Bretagne) le 7 avril 2011, sera l'occasion pour l'équipe élue l'an dernier à Hendaye d'effectuer un bilan de son mandat.

Les engagements pris concernaient les effectifs de l'association, la création de nouveaux services et la réduction des déficits. La plupart d'entre eux ont été tenus : transparence totale de l'action du Conseil d'Administration national, réunion de bureau tous les mois (par téléphone) avec compte rendu diffusé à tous les présidents PHILAPOSTEL, réalisation d'une nouvelle affiche et rencontre de plusieurs décideurs nationaux de La Poste, création de deux nouveaux services (mancoliste, timbres personnalisés), révision du règlement intérieur avec retour à un système de représentativité à l'AG tenant compte de l'effectif de chaque association, réduction des déficits, maintien du niveau des adhésions, etc. Sans oublier la signature d'une convention avec l'Adresse Musée de La Poste, et une autre avec l'ANR (association nationale des retraités de La Poste et France Télécom). Parallèlement, plusieurs responsables de service ont changé (nouveau, marcophilie, assurances, site Internet, Gazette, archives), ainsi que le secrétaire administrative de l'association.

Beaucoup de choses restent à faire, certes : un travail sur l'adaptation des services de PHILAPOSTEL à la donne informatique (commencé avec la diffusion sur le site de PHILAPOSTEL des catalogues d'échanges de timbres, cartes postales et cartes téléphoniques), mais qui se heurte à la difficulté technique de la dématérialisation des carnets d'échange ; une réflexion sur l'avenir de la philatélie et la fréquentation de nos expositions ; un retour complet à l'équilibre financier ; la mise en place de nouveaux services, à l'image du mail art, qui fera l'objet d'une démonstration à Trégunc ; et, bien entendu, la poursuite de notre action sur le recrutement. Tout cela sera au menu des délégués des associations PHILAPOSTEL à Trégunc, avec une organisation des débats que j'ai voulu moins tournée vers le passé, en sollicitant l'imagination des participants.

2011 verra de nouvelles actions marquantes, à l'image de la vignette LISA que Françoise Eslinger, notre Présidente d'Honneur, a bien voulu accorder à PHILAPOSTEL pour son assemblée générale, et du Premier Jour du bloc « Sapeurs Pompiers » qui aura lieu en septembre et sera confié à plusieurs associations PHILAPOSTEL.

La volonté d'adapter notre association, de la rendre plus attractive, plus moderne, plus efficace, est une préoccupation permanente pour l'équipe qui m'entoure ; mais le point le plus important demeure le recrutement, et IL EST L'AFFAIRE DE TOUS. Nous sommes tous porteurs de notre avenir, et de la valeur de nos collections. Ne ratons jamais l'occasion de faire une adhésion, surtout que pour un postier ou un parent de postier la première année la cotisation est à 10 € !

L'an prochain, PHILAPOSTEL fêtera ses 60 ans. Pour qu'elle reste toujours la première, mobilisons-nous !

François MENNESSIEZ
Président Général



Sommaire

Les nouveautés

page 2

Editorial

page 3

Dossier :

La révolte du papier timbre

pages 4 - 5

Histoire postale :

La poste aux chevaux en Bretagne

pages 6 - 7

Maximaphilie :

L'incendie du Parlement De Bretagne

pages 8 - 9

Etude :

Les timbres à date de sémaphore

pages 10 - 11

Cartophilie :

La station TSF de Ouessant

pages 12 - 13

Actualité :

AG de Trégunc

page 14

Brèves

page 15

Musée

page 16

Voyage

page 17

Innovation

page 18

Petites annonces

page 19

La Gazette : revue trimestrielle éditée par PHILAPOSTEL
8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS - Tél : 01 49 70 09 36
Fax : 01 49 70 65 18 - Courriel : philapostel.secnat@wanadoo.fr

PHILAPOSTEL, association du personnel des groupes La Poste et France Telecom Orange. Publiée avec le concours de l'Association pour le Développement de la Philatélie.

Directeur de la publication : François MENNESSIEZ - Fondateur : Jean-François GLEIZES - Ancien rédacteur en chef : Gaston SAGOT ☯

Rédacteur en chef : François MENNESSIEZ - Rédactrice en chef technique : Nathalie GRIVEAU

Comité de lecture : Lucie VAURABOURG, Gérard CHAUVÉAU, Jean-Pierre DESPIN et Michel LIFLARD.

La Gazette : 8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS - tél : 01 49 70 09 36. Courriel : lagazette.philapostel@laposte.net

Gestion du fichier : Marie-Françoise MEKIC et Michel TOMMASONE - Composition et impression : Tiréa - 2 RUE GUILBERT - 93250 VILLEMOMBLE.

Abonnements : 5,34 € par an pour les membres de l'association et 10,00 € par an (16,00 € pour deux ans) pour les extérieurs. Bulletin d'abonnement en page 19.
Dépôt légal : à parution.

Ont participé à ce numéro : Michel BABLOT, Jean-Michel BERGOUIGNIOU, Marcel DROUET, Laurent FAIVRE, Daniel MINGANT, Raymond LOEDEC, E. PINAUCHE.

La Gazette n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication.

LA RÉVOLTE DU PAPIER TIMBRÉ, OU RÉVOLTE DES « BONNETS ROUGES »

Pour ce numéro « spécial Bretagne », retour sur l'histoire de la région, via les vieux papiers, qu'affectionnent tant les philatélistes...

Le 13 août 1532, l'union du duché de Bretagne et du royaume de France, s'il est un événement politique important dans la formation de la France, reste profondément gravée dans le cœur des Bretons comme une perte de leur souveraineté et de leurs droits. Pour la Bretagne, trop faible pour se défendre plus longtemps contre un voisin devenu plus puissant qu'elle, le traité d'union devient une fatalité historique, qu'elle ne peut qu'accepter.

Au XVII^e siècle, Louis XIV fait la guerre à l'Europe, d'abord aux Provinces-Unies (guerre de Hollande) puis à l'Espagne. Les caisses de l'Etat se vident et pour les remplir, rien de mieux que de nouveaux impôts. De nouvelles taxes sont instituées, notamment une taxe sur les documents à faire enregistrer ou à être utilisés en justice. Pour ce faire, un timbre est apposé sur le document et le montant de la taxe varie avec la taille de l'acte. C'est la naissance du papier timbré et du timbre fiscal.



Les Parlements entrent en conflit avec le Cardinal de Mazarin en refusant l'édit de 1655 considéré comme contraire aux intérêts des Provinces. Les juges et magistrats y voient aussi la perte d'une partie de leurs revenus, notamment pour ceux payés en partie en épices. Louis XIV décide de passer en force et en 1674 la taxe sur le papier timbré devient obligatoire pour tous, notamment pour les actes d'état-civil. Ce sont les intendants des finances qui émettent le timbre, et les bureaux du papier timbré sont chargés de la vente et de l'application du timbre. Par le traité d'union à la France, la Bretagne est exemptée de l'impôt sur le sel (la gabelle) et de quelques autres taxes.

En 1674, la situation économique est difficile en Bretagne, le commerce de la toile périclité. Le commerce du tabac devient monopole du roi et son commerce est affermé : la ferme du papier timbré est créée. Des mouvements de contestations se développent ici et là. Le Parlement de Bretagne, pour éviter ces nouveaux impôts, décide de les racheter volontairement par un « don gratuit ». La France accepte la transaction, perçoit l'argent, mais très rapidement remet en place l'impôt. En août 1675, Louis XIV fait enregistrer la taxe sur le papier timbré par le Parlement de Bretagne contre son avis et au mépris des libertés bretonnes. Le soulèvement débute à Bordeaux entre les 26 et 30 mars 1675, le Parlement recule et suspend les perceptions mais le mouvement se répand, en Bretagne, à Rennes et Nantes, où les bureaux du « papier timbré » et de marquage des étains sont pillés. La foule défile au cri de « Vive le Roi sans la gabelle ». A Rennes, après le premier soulèvement du 3 avril, un nouveau soulèvement le 18 avril fait 10 morts, Saint-Malo se soulève, puis Nantes le 23 avril. Le 3 mai, de nouveaux incidents éclatent à Rennes, à Guingamp, à Fougères, à Dinan, à Morlaix. A Nantes, l'envoi de troupes et l'obligation de la prise en charge de l'hébergement relance la contestation.



La Basse-Bretagne est touchée à compter du 9 juin : Douarnenez, Rosporden, Briec, Châteaulin, Daoulas, Landerneau, Carhaix, Brasparts, Callac, Langonet... Les villes sans défense ou sans garnison sont attaquées, Pontivy est prise. De nouveaux bruits concernant la gabelle circulent, la révolte reprend, la noblesse est attaquée. Dans le Poher en juillet et août, l'insurrection est au maximum ; un notaire, Sébastien Le Balp (Ar Balp en breton), organise le mouvement et réunit 600 « bonnets rouges » pour attaquer le château de Ty Meur. Il est tué par Charles Maurice de Percin, marquis de Montgaillard ; à sa mort, l'insurrection s'arrête subitement. La contestation prend une forme revendicative par la rédaction de textes sur les codes et règlements, le code paysan le « pessovat » est rédigé, il préfigure les cahiers de doléances de la Révolution, le « règlement des 14 paroisses » demande une représentation paysanne aux Etats.



La répression va alors s'abattre sur la Bretagne, des émeutiers sont pendus, des missionnaires (souvent des jésuites) sont envoyés pour prêcher l'ordre et la soumission au roi et à Dieu. Le plus célèbre est Julien Maunoir. Les troupes de Turenne reviennent du Palatinat où elles se sont illustrées par des massacres. La répression s'abat sur Hennebont, Quimperlé, Combrit. Les archives judiciaires sont détruites, six clochers du pays bigouden sont décapités, ils servaient de tour de signaux. Les cloches sonnait le tocsin avertissant les populations sont déposées. Les révoltés sont sommairement jugés, condamnés à la peine de mort et aux galères. En octobre, le duc de Chaulnes fait venir 6 000 soldats à Rennes et la Bretagne doit subvenir aux besoins des troupes. Le Parlement de Bretagne, qui a refusé le papier timbré, est exilé à Vannes jusqu'en 1690. Des indemnités devront être versées aux nobles ayant subi des dommages. Environ 150 personnes seront exclues de l'amnistie accordée par Louis XIV en 1676.

La révolte du Papier timbré ou des Bonnets rouges est une révolte moderne, non pas contre la noblesse mais contre la représentation du pouvoir central et contre le fisc, et une imposition considérée comme injuste. Les élites et le peuple sont très proches, les moyens mis en œuvre (harcèlement, prise d'otages, revendications, cahiers de doléances) préfigurent les luttes sociales et politiques des siècles à venir.

Bretagne
moyen papier
de la feuille
papier moy.



dis sur de y
la feuille



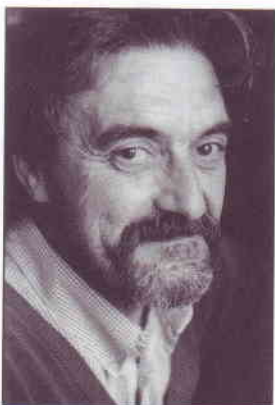
Jean-Michel BERGOUGNIOU



Petit Papier

BRUNO LE FLOC'H, « NOTRE » AUTEUR DE L'AG DE TRÉGUNC

C'est à un artiste de grand renom dans le monde de la bande dessinée, et très attaché à sa région, auquel PHILAPOSTEL a fait appel pour créer la traditionnelle carte postale de l'Assemblée Générale, et pour cette année l'illustration de la vignette LISA : Bruno Le Floc'h.



Né en 1957, Bruno vit en Cornouaille. Après des études parisiennes aux Arts Déco, il travaille pour le dessin animé et participe à de nombreuses séries télévisées en tant que « storyboarder ». Ponctuellement, au cours de ces années, il quitte le rythme accéléré de la série pour un studio de long métrage à Londres où il est animateur, puis il travaille avec le studio La Fabrique sur plusieurs courts métrages et accompagne Jean-François Laguionie à la création du film « l'Île de Blackmor » (sorti en 2004). Son arrivée tardive à la bande dessinée, en 2003, se fait par l'album en noir et blanc « Au bord du monde ». Son deuxième ouvrage, « Trois éclats blancs », obtient le Prix René Goscinny du meilleur scénariste en 2004. Le titre de son dernier livre, paru en 2009, résume bien son attachement à ses racines : « St Germain puis tourner vers l'Ouest ».

C'est grâce à Jean-Michel Bergougniou que PHILAPOSTEL peut bénéficier des créations de Bruno.



LA POSTE AUX CHEVAUX EN BRETAGNE (1738 - 1870)

Un morceau de l'histoire de la Bretagne, où l'on voit combien la Poste a contribué à l'unité nationale et au développement économique.....

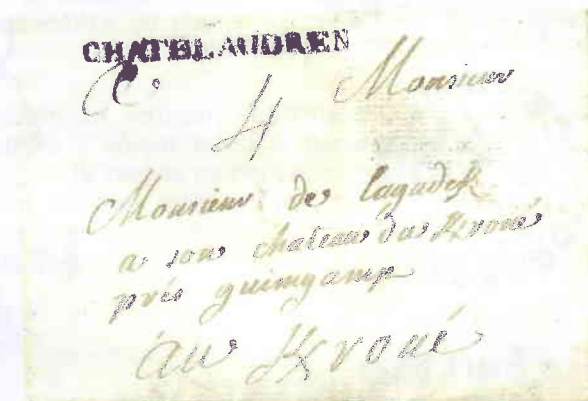
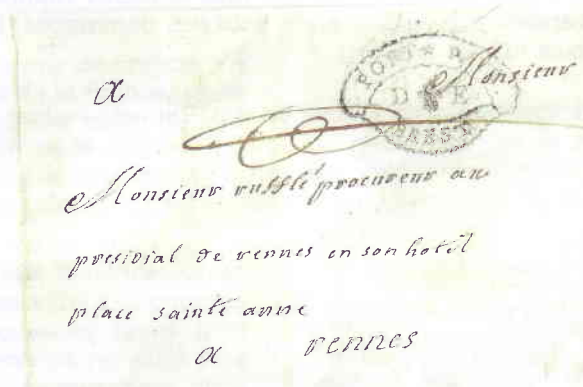
La Poste aux Chevaux fonctionne grâce à des relais situés à intervalles réguliers sur des itinéraires montés en poste. Elle fut introduite en Bretagne dès 1738 par un arrêt du Conseil de Louis XV malgré les réticences des Etats de la Province, alors que la Bretagne était précisément l'une des dernières provinces du royaume à être dotée de cette institution. Pourquoi ? Parce que la Province devait participer à son financement et à son exploitation, et surtout les Etats de Bretagne étaient jaloux de leur indépendance : ne plaisait pas du tout l'idée que « les Maîtres de Poste soient subordonnés au Surintendant Général des Postes et Relais de France ainsi que tous les autres maîtres de Poste du Royaume ».

Après les réticences des Etats de Bretagne à financer la carte de la Poste aux Chevaux de Cassini et différents attermoissements, une minute de carte assez modeste paraît en 1771-1772, mais très insuffisante. Nantes est une exception à ce constat, puisque déjà en 1632, une carte de Nicolas Samson mentionne « une route qui longe la Loire depuis Orléans ».

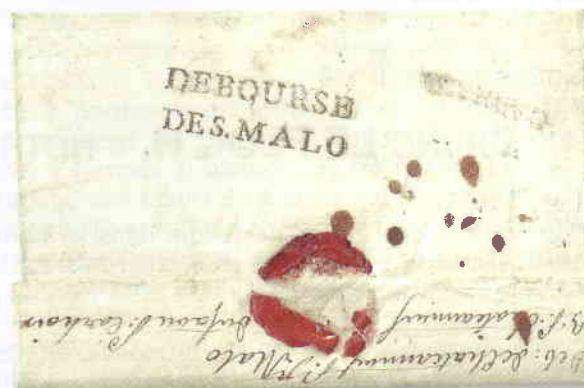
En 1737, le Contrôleur Général des Finances écrit à l'intendant de Bretagne une lettre lui disant que seraient suffisantes les routes de Nantes à Rennes avec une traverse conduisant à L'Orient via Redon et Vannes, et une autre de Rennes à Brest avec un effectif de 30 maîtres de poste. Ces routes virent le jour avec celle de Rennes à St-Malo en août 1738, et Rennes à Lorient, ce qu'apprécièrent les armateurs et négociants des ports nantais et malouins. Quelques routes complémentaires virent progressivement le jour : la route de Nantes à Lorient en 1744, celle de Lorient à Brest par Quimper en 1757.



Route de RENNES à BREST :



Route de RENNES à St-MALO :

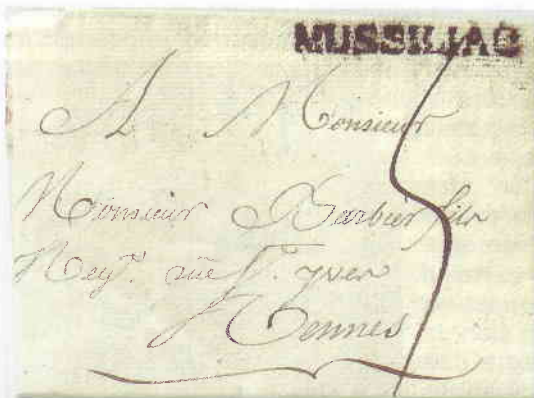
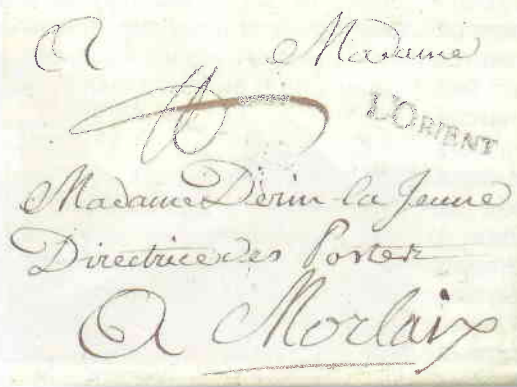


Route de RENNES à CARHAIX :





Route de NANTES à BREST :



Au XIXème siècle, sous la Restauration, les routes s'améliorent et la circulation s'intensifie : des relais et des carrefours se créent par l'ouverture de nouvelles routes et relais (Antrain à Pontorson en 1826). La Monarchie de Juillet marqua une pause, et dès 1830, il y eut beaucoup de créations particulièrement en Haute-Bretagne : Rennes à Dinan en 1832.

Sous l'Ancien Régime, la Poste aux Chevaux était destinée au transport des courriers. Ce mot, fréquemment utilisé dans les textes, ne doit pas prêter à confusion : il ne s'agit pas du courrier, dans le sens restreint où nous l'entendons aujourd'hui, transporté par la Poste aux lettres et distribué par le facteur. Le service de la Poste aux Chevaux a sa destination pour le service du roi et du public et ne peut être régi que par le surintendant général des Postes, alors que le service de la Poste aux Lettres est assuré par ceux qui l'entreprennent et qui doivent entretenir dans les relais les chevaux nécessaires. Les Messageries, au moyen des coches, ancêtres des diligences, ont permis de voyager en Bretagne avant 1738 : c'étaient des transports en commun. Une ordonnance de 1782 supprime l'obligation pour les maîtres de poste de fournir des chevaux aux services de messagerie.

C'est le succès du train qui fit disparaître progressivement certains relais à la fin des années 1860 et supprimer définitivement la Poste aux Chevaux en 1873. L'instruction du 31 mars 1873 informe les directeurs de postes de la suppression totale du service : l'institution des relais a complètement cessé d'exister.

Daniel MINGANT

L'INCENDIE DU PARLEMENT DE BRETAGNE

A travers les timbres et les cartes postales modernes, rappel d'un point récent de l'histoire de la Bretagne.

Le 5 février 1994, il est minuit et demi quand deux appels téléphoniques avertissent les pompiers de Rennes que le toit du Parlement de Bretagne est en feu. Durant près de deux heures, 150 pompiers vont combattre l'incendie qui fait rage, attisé par un fort vent d'ouest. A trois heures du matin, la toiture s'effondre sur le premier étage. Il ne reste que des murs de pierres. Dès qu'il est possible, les pompiers, avec les architectes des Monuments de France et des Monuments historiques, évacuent tapisseries, tableaux, œuvres d'art, livres et archives. La Grand'chambre est désignée comme prioritaire dans le sauvetage.

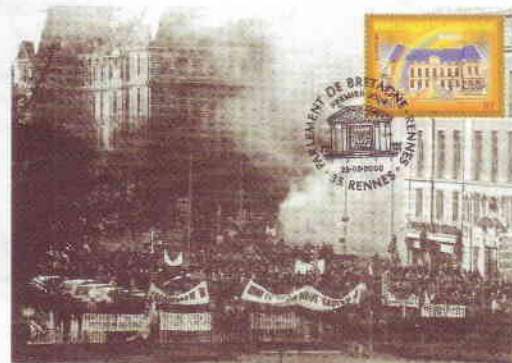


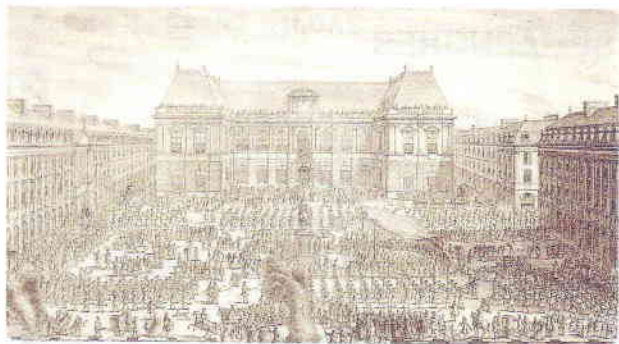
Mais comment en est-on arrivé à un tel événement ?

Les réformes européennes de la pêche et l'établissement des quotas ne donnent pas satisfaction aux marins pêcheurs qui trouvent les mesures plus favorables à d'autres pays européens qu'à la France. Des manifestations violentes sont organisées à Paris et à Rungis au marché de gros dans les jours précédant le 4 février. Edouard Balladur, alors Premier Ministre, doit venir à Rennes ce 4 février, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et sur les mesures en faveur de la région Bretagne. Les marins pêcheurs quittent Paris et s'arrêtent à Rennes pour faire connaître au Premier Ministre leur mécontentement. D'importantes forces de police sont déployées autour de la préfecture de région, située dans le centre historique de la ville. D'abord cantonnés à la gare, les manifestants remontent vers la préfecture et la place du Parlement. Des heurts de plus en plus nombreux et de plus



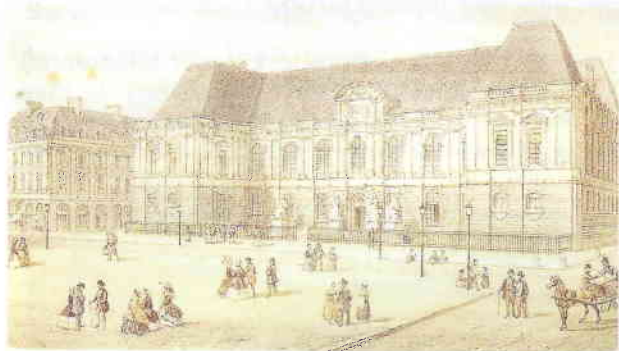
en plus violents se produisent dans les rues commerçantes, des vitrines sont brisées, des feux sont allumés dans les poubelles. Les forces de police essaient de repousser les manifestants avec des tirs de grenades lacrymogènes, les marins répliquent avec des fusées de détresse. L'une d'entre elles aurait brisé une ardoise du monument et aurait mis le feu sous la toiture. Des alertes incendie sont signalées et acquittées mais sans vérification visuelle. Le feu couve et c'est vers minuit trente que des passants découvrent le sinistre. La foule se presse sur la place et se sent impuissante face au sinistre. Certains spectateurs pleurent. Tous évoquent les grands incendiés de Rennes. Un élan de solidarité se crée. Le Parlement doit renaître des flammes. Des associations se montent, les particuliers, les entreprises, les commerces, tous se mobilisent.





En 1554, le roi Henri II décide la création d'un Parlement royal en Bretagne. En 1614, sa construction est décidée, c'est Germain Gaultier qui est chargé des plans, il sera supervisé par Salomon de Brosse. Le 11 janvier 1665, la cour en robe rouge prend possession des lieux.

Lors de l'incendie de 1720, le Parlement est détruit, sa reconstruction est confiée à Jacques Gabriel, qui redessine l'escalier intérieur, et retrace la place qui sera bordée de maison de style uniforme. En 1730, une statue équestre de Louis XIV termine l'aménagement.



L'incendie de 1994 sera donc le deuxième incendie que connaît le bâtiment.

Le 25 mars 2000, pour célébrer la remise en état, le timbre du Parlement de Rennes est émis, le premier jour se tient dans la salle des pas perdus.

Jean-Michel BERGOUGNIOU

LA BRETAGNE PAR LES TIMBRES

Coïncidence heureuse : au moment de l'AG de PHILAPOSTEL à Trégunc devrait paraître un ouvrage de référence sur la Bretagne et les timbres.

L'ouvrage est prévu pour sortir fin mars : en 208 pages, voici toute la richesse de la Bretagne, illustrée par les timbres ! Patrimoine, activités traditionnelles, figures historiques, tout y est, de splendides photos venant, page après page, mettre en valeur les quelque 500 timbres de France pouvant se rattacher à cette belle province.

Dans sa préface, Guy Jeannin, délégué du groupe La Poste pour la région, écrit : « c'est au gré des célébrations, des commémorations, des anniversaires de personnages illustres, qu'ils soient corsaires, hommes politiques, scientifiques reconnus, artistes... ou tout simplement au gré de cette merveilleuse géographie bretonne, berceau d'histoire et de légendes, de ses sites d'une incomparable beauté, que se construit notre itinéraire de Nantes à Saint-Malo, de la forêt de Brocéliande à la pointe Saint-Mathieu, de Pont Aven à Combourg, de Morlaix à Guérande en passant par Auray, La Trinité sur mer... » C'est Alexandre GLAISBIZOIN (1800-1877), député costarmoricain de la circonscription de Loudéac, qui a proposé, durant les années 1840, un



tarif unique pour l'envoi de la lettre, payé par l'expéditeur, assis sur le poids de l'envoi, non plus sur la distance. Mais il ne se doutait alors pas que 160 ans plus tard, la Bretagne, ses hauts lieux, son histoire, ses hommes, ses savoir-faire techniques, industriels, sa créativité, sa gastronomie seraient magnifiés sur un petit rectangle de papier gommé, appelé timbre-poste, lequel, très vite après sa naissance le 1er janvier 1849, est devenu un véritable vecteur de communication et d'expression, mais aussi de culture. »

Robert Jestin, initiateur de ce livre, auquel plusieurs adhérents de PHILAPOSTEL Bretagne ont contribué, sera présent à l'Assemblée Générale de PHILAPOSTEL à Trégunc le 9 avril, pour faire découvrir ce livre. C'est une formidable ouverture de la philatélie au grand public ! Ce livre peut être commandé au prix de 35 euros port compris au secrétariat de PHILAPOSTEL, 8 rue Brillat-Savarin, 75009 Paris.

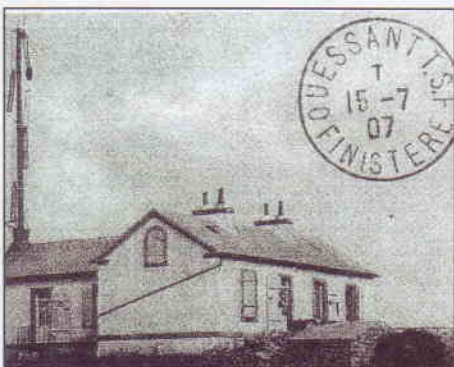
LES TIMBRES À DATE DE SÉMAPHORES

De la Bretagne à la côte Atlantique, regard sur un réseau bien particulier....

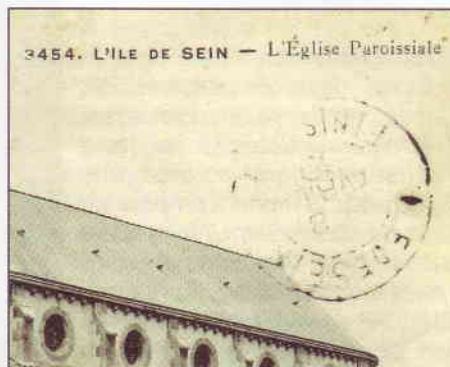
SEMA = signe ; PHOROS = qui porte. C'est (encore) Napoléon 1er, en 1806, qui demande à ce que soit installé un réseau de guet sur la côte maritime, afin de surveiller les approches et mouvements de navires et signaler toute activité des flottes ennemies, principalement celle de la flotte anglaise. Le sémaphore ainsi créé est un outil destiné à la guerre.

Le décret du 17 mai 1862 porte sur l'organisation du personnel du service électro-sémaphorique du littoral de l'Empire. Chaque sémaphore est ouvert au public pour le service des dépêches privées (article 15 du décret).

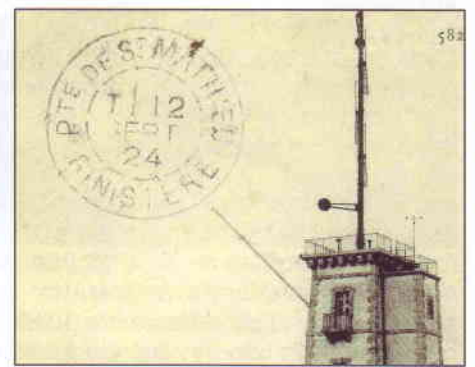
Télégramme reçu au sémaphore de la POINTE DE BESNARD le 20 août 1902. On notera le **T** (pour télégraphe) dans la cuvette mobile du timbre à date. La dépêche compte 17 mots (adresse + texte). Elle paye la taxe télégraphique normale P.T.T., plus une surtaxe sémaphorique de 2 francs pour 20 mots. Cette disposition est modifiée par l'article 28 de la loi de finances du 8 mai 1868 ; la surtaxe sémaphorique est abaissée à 1 franc pour 20 mots.



Timbre à date T.S.F. au sémaphore de l'île d' **OUESSANT**.



Ile de SEIN - Empreinte faible du 8 avril 1900. Exceptionnel, non signalé. Une recette auxiliaire rurale (R.A.R.) sera ouverte sur l'île de SEIN le 3 janvier 1912.



Pointe de SAINT MATHIEU



Ile d'HOUAT

Bureau télégraphique ouvert le 1^o octobre 1865, transformé en bureau postal municipal en juillet 1876, il est tenu par une religieuse. Le Ministre exige que la fonction soit dévolue à un homme, ce sera fait en octobre 1892. Le préposé estimant que sa rémunération est trop faible, le bureau est fermé. Ré-ouvert en avril 1911, fermé à l'entrée en guerre en septembre 1914 (ici à la date de fermeture, effectuée par un capitaine du génie de la place de Belle-Ile-en-Mer), définitivement hors service en septembre 1923.

Pointe de SAINT GILDAS



Service électro-sémaphorique - Inspection de Rochefort

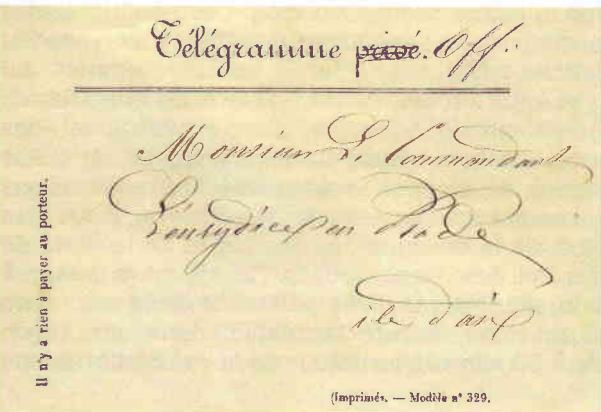
Le décret de 1862 prévoit que le service électro-sémaphorique de chaque arrondissement maritime soit dirigé par un Major général, ayant spécialement sous ses ordres pour la direction et la surveillance du service des capitaines de frégate ayant le titre « d'inspecteurs des électro-sémaphores ».



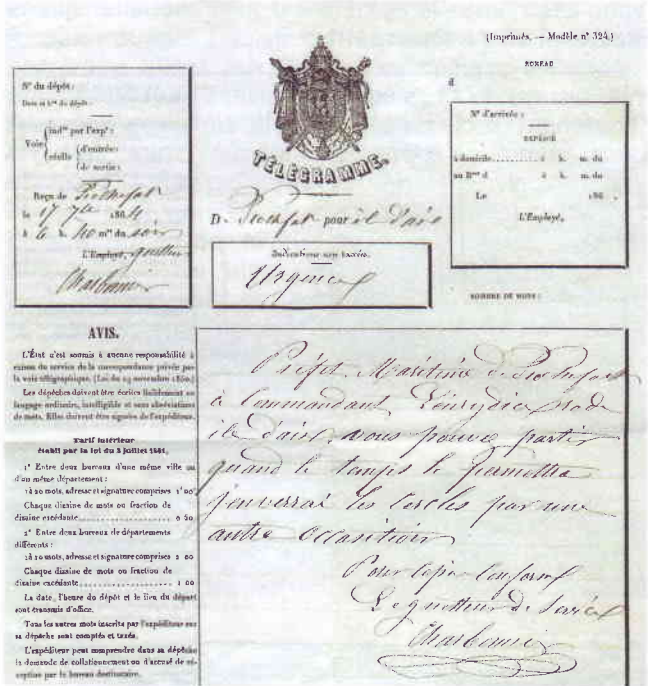
LES BALEINES - 10-7-1917 : récépissé de taxes perçues pour l'expédition d'une dépêche.



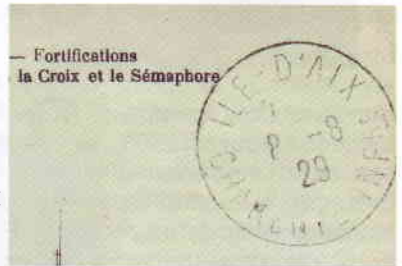
ILE D'AIX : télégramme officiel du 17 septembre 1864, le Préfet Maritime au Commandant de l'Eurydice, en rade de l'Ile d'Aix. L'enveloppe, modèle 329, prévue pour les dépêches privées, est modifiée en officielle. L'Eurydice est une corvette de 1er rang à coque de bois, armée de 28 canons, mise en service le 10 septembre 1849. Après des campagnes dans l'océan Indien, à l'île de la Réunion, au Kamtchatka, elle est transformée en transport à voiles affecté au port de ROCHEFORT avec mouillage officiel en rade de L'Ile d'Aix.



Il est permis d'observer l'antagonisme entre l'urgence signalée du télégramme et la latitude laissée au commandant de l'Eurydice pour apprécier le moment du départ. Rien de plus normal, le commandant du bord étant la seule autorité légitime pour décider de l'instant.



ILE D'AIX : timbre à date du sémaphore 8-8-29. La cuvette mobile porte un 0 à la place de l'heure, le millésime est à deux chiffres.



ALGERIE : 17-5-45 de LOURMEL en franchise postale militaire, authentifiée par la griffe de service. SEMAPHORE CAP FIGALO.



Raymond LOEDEC

CARTES POSTALES DE BRETAGNE

A la découverte d'une sélection de quelques cartes postales anciennes de Bretagne sur le thème des Postes, Télégraphes et Téléphones.

La Station TSF de Ouessant

À la fin du XIX^e siècle, Camille Tissot un jeune lieutenant professeur à l'Ecole Navale s'intéresse aux communications scientifiques que fait un certain Marconi. La Marine en 1898 permet à Tissot de mettre en place des appareils de TSF sur le phare de Trezien sur le continent et sur le phare de Stiff à Ouessant. En 1901, la liaison radio est permanente entre Ouessant et la préfecture maritime de Brest. 3 ans plus tard, c'est l'administration des Postes et Télégraphes, au vu des prouesses faites par Tissot, qui installe sur l'île d'Ouessant une station expérimentale.



Une anecdote montrant l'importance d'Ouessant TSF: samedi 1er avril 1905, le paquebot Hambourg ayant à son bord l'empereur d'Allemagne, passe au large de la Bretagne, escorté par le croiseur Friedrich-Karl. Monsieur Magné, inspecteur de la télégraphie sans fil à Paris, se rend personnellement au poste d'Ouessant pour surveiller la transmission des « dépêches impériales ». En 1906, la conférence radio de Berlin impose, pour organiser les débuts de la sécurité en mer, une fréquence de sécurité commune à tous les réseaux, l'obligation aux stations de veille de donner priorité absolue sur le trafic aux appels sur cette fréquence et impose le signal S.O.S. à la place de l'ancien signal C.Q.D. La station Ouessant TSF, indicatif radio : FFU (station Française Fixe de Ushant), a été la première station française opérationnelle en liaison avec une flotte de 80 paquebots sur cette fréquence de 600 mètres. Vers 1910, une nouvelle station radio est construite près du bourg de Lampaul. Ses deux pylônes métalliques, hauts de 75 mètres et espacés de 150 mètres, sont fermement haubanés pour résister aux tempêtes hivernales.

La Station TSF de la Pointe du Raz

La station TSF de la Pointe du Raz est une station qui est restée à la Marine alors que la station TSF d'Ouessant a été reprise par l'administration des P et T. Au cours de l'année 1908, Victor Colin et Maurice Jeance mettent au point avec la CGR de nouveaux matériels de téléphonie sans fil. C'est ainsi qu'ils réaliseront une

liaison entre la Tour Eiffel et la station de la Pointe du Raz distante de 528 km, liaison qui sera un premier record de distance en France.

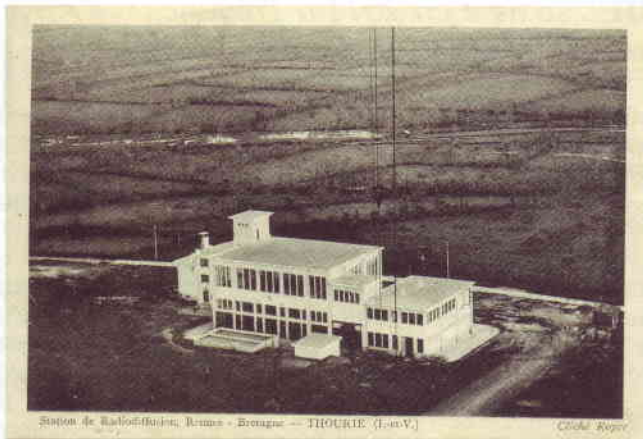
Radio-Rennes P.T.T.

En décembre 1921, Radio Tour Eiffel diffuse un premier concert. C'est le début de la radiodiffusion au grand public. A part les deux stations parisiennes (Tour Eiffel et Ecole supérieure des P.T.T.), les autres stations d'Etat sont nées, en province, d'une manière un peu chaotique, incohérente même, car la religion des gouvernements successifs n'était pas faite à cet égard. Dans les premières années de l'histoire de la radio, c'est surtout la volonté des hauts fonctionnaires et celle des syndicats des P.T.T. qui, par-delà les timides décisions politiques et les atermoiements des élus, ont privilégié la création de stations P.T.T., curieusement là où il existait déjà une organisation privée. Cette action patiente, tenace et souterraine a réussi à imposer le monopole. Faute de crédits suffisants, l'administration va se reposer, dans un premier temps, pour le contenu des programmes, sur des associations bénévoles (loi de 1901), qui trouveront l'argent nécessaire. Au fur et à mesure du vote par le Parlement, de crédits pour la direction de la radiodiffusion au sein de l'administration des P.T.T., celle-ci reprendra de plus en plus le contrôle des émissions.



Radio-Rennes-P.T.T. fait entendre sa voix, pour la première fois, le 1er juin 1927, sur 272 m et avec une antenne à la puissance limitée à 1,500 kW. Comme dans bien d'autres stations d'Etat, c'est à l'Hôtel des Postes que sont montés émetteur et studio. L'association créée pour gérer les programmes du poste, l'A.A.R.R. (Association des Amis de Radio-Rennes) est présidée par le directeur régional des P.T.T., M. Humbert. Radio-Rennes à partir de 1931 commence à développer vraiment ses retransmissions et ses reportages extérieurs : concerts, tous les dimanches, de la musique des équipages de la flotte de Brest, pardon des Terre-Neuvas (le 13 mars 1932) à Saint-Malo, etc. Mais la faible puissance de la station ne permet pas une écoute agréable dans un rayon supérieur à 50 kilomètres autour de la capitale bretonne

et les Nantais, par exemple, réclament depuis 1929 l'installation d'une grande station régionale à mi-chemin entre les deux villes.



Après bien des hésitations, la décision est prise, en 1933, de construire un puissant émetteur de 120 kW sur le site de Thourie, à 35 km au sud-est de Rennes. Comme il faudra plusieurs années pour édifier le nouveau centre, on prévoit aussi d'augmenter la puissance du poste de Rennes à 40 kW. Les pylônes de 35 mètres de la rue de l'Aima sont surélevés en 1933 à 70 mètres. Cette année-là aussi, pour se préparer à l'extension de la zone d'écoute, l'association obtient de l'administration des P.T.T. de vastes locaux dans l'aile ouest du Palais du Commerce. La station TSF de Thourie sera mise en service en 1936 (le premier directeur est Mr Vilatre). Le pylône haut de 220 mètres est détruit par les Allemands le 2 août 1944. Il sera reconstruit et exploité par la RDF (Radiodiffusion de France créée en 1944), qui deviendra la RTF, puis l'ORTF jusqu'en 1974, enfin TDF. Sur le site de Thourie, TDF dispose encore aujourd'hui d'une antenne.

Rennes, l'incendie de l'Hôtel des Postes

29 juillet 1911 : ce jour là, un violent orage sévit sur la ville. A 13 heures 15, la foudre tombe sur la tourelle métallique hexagonale d'où partent les câbles téléphoniques - tourelle installée sur l'aile ouest du Palais du commerce. Cette aile ouest est alors la seule partie achevée du Palais du commerce dont la première pierre fût posée en 1887. Elle abrite l'Hôtel des Postes. Les locaux sont loués à la ville de Rennes. A la gerbe d'étincelles qu'aperçoivent les témoins, succède aussitôt le feu. A 14 h, l'incendie fait déjà rage. Trois pompes à bras et la seule pompe à vapeur entrent en action. Les sauveteurs se heurtent aussitôt aux pires difficultés. La pression d'eau est insuffisante pour atteindre la toiture. Les moyens aériens (grandes échelles) font défaut. Les fils électriques et téléphoniques tombent sur la chaussée et même sur les câbles du tramway urbain créé en 1897, provoquant la panique parmi les centaines de curieux. A 15 heures, les mansardes sont entièrement embrasées. La pluie tombe à flots mais est sans effet sur le foyer. Le feu avance inexorablement. En moins de cinq heures, les combles, les 3ème et 2ème étages seront détruits. Le préfet, M. Saint, le maire de Rennes, M. Jean Janvier, le général Lyautey commandant le X^{ème} Corps d'armée, suivent avec les autres autorités locales le déroulement des opérations.

Le lendemain, il ne reste sur les lieux qu'une pompe à bras et quelques sapeurs et militaires en surveillance, mais l'Hôtel des Postes n'est plus qu'un squelette de pierres. Les techniciens des téléphones et télégraphes ont fait des miracles pour rétablir les communications. Les installations sont transférées et remontées dans des locaux publics voisins. Monsieur Chaumet, sous-secrétaire d'Etat aux Postes, se déplace à Rennes afin de témoigner sa satisfaction. La reconstruction du bâtiment ne s'acheva qu'en 1930.



Le concours de poupées pour l'orphelinat des PTT



L'orphelinat national des PTT décide en 1924, pour financer le fonctionnement du foyer de Cachan, de lancer à travers toute la France un concours de poupées qui seront vendues à Paris dans le cadre de l'exposition nationale du costume français. Les poupées habillées dans le Finistère ont fait l'objet d'une exposition au théâtre municipal de Quimper les 23 et 24 février 1924. Un bal a même été organisé le samedi 23 février salle Autrou

avec l'Orchestre Pascal de Pont l'Abbé.

Il existe des cartes postales de ces poupées dans tous les départements. Elles montrent la solidarité des personnels des PTT autour de l'orphelinat après la guerre de 14-18.

Marcel DROUET et Michel BABLOT

Cartes postales anciennes collections de :

Michel Bablot et Marcel Drouet

Bibliographie :

Le patrimoine des Télécommunications françaises éditions Flohic, Histoire de la radio en France éditions Alain Moreau, Le corps des Pompiers de Rennes de R. Fillaut, Archives du journal Ouest France.

PHILAPOSTEL AU PAYS DES PIERRES DEBOUT

L'Assemblée Générale de PHILAPOSTEL se tient en 2011 à Trégunc, au « Pays des Pierres Debout ».

Le changement dans la continuité, tel pourrait être le slogan de la 59^{ème} Assemblée Générale de PHILAPOSTEL, sous la houlette d'une association dynamique, PHILAPOSTEL Bretagne. Au village Azuréva de Trégunc, qui avait déjà accueilli l'AG en 2001, les congressistes se retrouveront du jeudi 7 au dimanche 10 avril. Le déroulé sera assez semblable à celui des années précédentes : accueil le jeudi soir, débats le vendredi, inauguration de l'exposition et palmarès le samedi.

Une bourse d'échanges aura lieu le jeudi en soirée, et l'exposition philatélique se déroulera à l'intérieur du village le samedi. Le succès public connu en Alsace, d'une exposition sur un site extérieur se déroulant tout au long du week-end, ne s'est pas confirmé à Hendaye l'an dernier. De plus, il était difficile de trouver une salle à proximité permettant d'accueillir l'exposition, d'où le choix de la tenir uniquement le samedi, dans l'enceinte du village Azuréva.

Pour la 2^{ème} fois, après Raedersheim en 2009, l'AG de PHILAPOSTEL sera commémorée par une vignette LISA spécifique. Phil@poste a en effet bien voulu doter le bureau temporaire de La Poste présent sur site le samedi d'une vignette LISA, déclinable dans tous les tarifs. Rappelons que seuls les grands événements philatéliques de l'année peuvent bénéficier de ce type de produit. La vignette pourra être obtenue uniquement sur le distributeur de Trégunc le samedi 9 avril, aux heures d'ouverture du bureau temporaire. Affluence garantie !

Pour créer le visuel de cette vignette, les organisateurs bretons ont fait appel à Bruno Le Floc'h, auteur de bandes dessinées bien connu dans la région, qui a également réalisé le visuel de la carte postale de l'AG et le dessin du cachet spécial. Bruno Le Floc'h sera présent sur le site pour une séance de dédicaces.

Différentes innovations sont prévues.

Cette année une nouvelle catégorie de collectionneurs est venue s'ajouter : les amateurs de mail-art. Le mail-art consiste à décorer des enveloppes, en incluant le timbre au sein du visuel pour en faire un ensemble cohérent et original. L'enveloppe doit ensuite avoir circulé par La Poste. Sous la houlette de Raymond Nicolodi, Président de PHILAPOSTEL Lorraine, qui a lancé depuis un an une section mail-art à Nancy, un concours a donc été proposé au grand public sur le thème de la Bretagne. Les œuvres seront exposées à Trégunc et le jury récompensera celles jugées les meilleures.

Les débats seront également modifiés. En matinée, les responsables de l'association évoqueront les résultats de l'année écoulée. L'après-midi, il sera demandé aux délégués de réfléchir sur l'avenir de l'association et ses différents projets. L'idée de ces ateliers est de définir en commun les grands axes de la politique de PHILAPOSTEL à l'aube de son 60^{ème} anniversaire.

D'autres surprises seront dévoilées au dernier moment : La Gazette y reviendra dans son n° de juillet !

LES SOUVENIRS DE L'AG 2011 DE TRÉGUNC

Comme d'habitude, l'Assemblée Générale de PHILAPOSTEL est l'occasion d'émettre plusieurs souvenirs philatéliques de qualité : un cachet d'oblitération grand format illustré, une carte postale originale, une vignette LISA, un prêt-à-poster et un timbre personnalisé (« MonTimbraMoi »).

Les souvenirs suivants sont disponibles auprès de chaque président d'association PHILAPOSTEL et du secrétariat national (8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS).



Rappelons que le service Nouveautés de PHILAPOSTEL propose comme à chaque émission de LISA, la série des vignettes LISA aux différents tarifs pour le prix de 5,13 € (+ port), uniquement aux adhérents PHILAPOSTEL.

la carte postale nue	1,50 €
la carte postale timbrée avec la vignette LISA ou le timbre personnalisé (oblitérés du cachet spécial)	3,00 €
l'enveloppe souvenir illustrée, timbrée avec la vignette LISA ou le timbre personnalisé, oblitérés du cachet spécial	3,00 €
le prêt-à-poster illustré neuf	1,50 € <small>(12C le lot de 10)</small>
le prêt-à-poster illustré oblitéré avec le cachet spécial	2,00 €
le timbre personnalisé neuf	1,50 €

DES TIMBRES AU FORMAT CARTE DE FRANCE POUR NOS PARLEMENTAIRES !

La Gazette a des oreilles partout ! C'est ainsi qu'elle a eu vent d'un projet pourtant classé « top secret » par La Poste : la réalisation de timbres spéciaux pour nos parlementaires. Face à la baisse du courrier, La Poste cherchait depuis un bon moment déjà le moyen de les sensibiliser à l'utilisation du « média papier » et à la relance de la correspondance. L'annonce devait se faire à la toute fin mars : au deuxième trimestre 2011, La Poste émettra des timbres au format « carte de France » uniquement destinés aux lettres envoyées par les députés et les sénateurs. Seuls les bureaux de poste de l'Assemblée Nationale et du Sénat vendront ces timbres, et encore faudra-t-il présenter une carte de parlementaire pour les obtenir.

Ces timbres seront autocollants : en effet, même si La Poste est parfaitement capable de réaliser une dentelure reprenant les contours de notre pays, le recours au timbre gommé aurait entraîné trop de difficultés dans la découpe. Les philatélistes savent bien déjà comme il est difficile de découper un timbre cœur sans abîmer les dents ! La France avait déjà émis des timbres au format hexagonal, pour le centenaire du Tour de France en 2003. Cette fois, la découpe est beaucoup plus précise, suivant de près les détails des frontières du pays. Les timbres seront sans valeur faciale, et donc utilisables seulement pour le courrier de moins de 20 grammes. Mais on évoque d'ores et déjà une déclinaison du concept au tarif Destineo, les parlementaires expédiant parfois des courriers en nombre à leurs électeurs.

En principe, dès le début avril, donc, ces timbres devraient faire leur apparition sur les courriers envoyés par nos députés et sénateurs, au lieu de cette quelconque marque de machine à affranchir utilisée actuellement.

A l'heure où ces lignes sont écrites restait posée la question de la Corse et des départements d'outre-mer. Car bien entendu, impossible de les attacher à la carte de France métropolitaine. Il était donc fortement envisagé d'éditer un timbre au format de l'île de beauté, ainsi que pour chacun des DOM. Avec une restriction supplémentaire pour la vente : seuls les parlementaires issus de ces départements auraient le droit d'acquiescer ces timbres.

Phil@poste, échaudée par l'affaire des feuilles du 40^{ème} anniversaire de l'imprimerie de Périgueux, réfléchissait aussi au moyen de permettre aux philatélistes d'acquiescer au moins un exemplaire de chacune de ces émissions. Il est possible qu'elles figurent dans les pochettes des réservataires du 3^{ème} trimestre de l'année. Sinon, il ne vous reste plus qu'à solliciter votre député ou votre sénateur pour qu'il vous approvisionne de ces précieuses vignettes postales !



E. Pinauche

DE NOUVEAUX ARRIVANTS À PHILAPOSTEL

Depuis la fin janvier, Françoise Mekic remplace Marie-Hélène Lauff au secrétariat de PHILAPOSTEL. Marie-Hélène était postière détachée, elle a dû réintégrer son service d'origine. Pour assurer la charge du secrétariat, Françoise a été recrutée via Pôle Emploi. Elle travaille 26 h par semaine (tous les matins du lundi au vendredi, et les après-midi des lundi, mardi et jeudi).



Antoine Garcia était responsable national de la marcophilie depuis 20 ans. A l'aube de son 80^{ème} anniversaire, il a souhaité être remplacé. Le conseil d'administration national de PHILAPOSTEL a donc nommé le 23 février pour lui succéder Anne-Marie

Lebret, qui assure le secrétariat de PHILAPOSTEL Haute-Normandie. Antoine conserve le service des « cachets sur enveloppes blanches » qui permet aux collectionneurs de se procurer les cachets spéciaux grand format illustrés émis par La Poste à l'occasion d'événements divers.



La Gazette remercie Marie-Hélène et Antoine pour tout le travail accompli par eux au service de PHILAPOSTEL et souhaite la bienvenue à Françoise et Anne-Marie.

A PROPOS DE LA MARCO.....

Rappelons que les adhérents PHILAPOSTEL peuvent disposer d'un ensemble de produits de qualité soit par abonnement, soit par souscription (réception à domicile et à un prix très avantageux) : enveloppes *premier jour*, cartes postales *premier jour*, grandes enveloppes *premier jour*, encarts *premier jour*, documents philatéliques officiels de La Poste, enveloppes ou cartes *premier jour* de Monaco, Andorre, Europa, St Pierre et Miquelon, Mayotte. Inscription à ce service sur simple demande. Une caution par série souscrite est demandée (remboursable si l'abonnement est résilié).

JUMELAGE EN MARTINIQUE

A l'occasion du 30^{ème} anniversaire du jumelage des villes de Schoelcher et Fessenheim (Alsace - Haut-Rhin), le président de PHILAPOSTEL Martinique, alsacien vivant à Fort-de-France, a œuvré pour la mise en place d'un bureau temporaire avec cachet grand format illustré, ainsi qu'un prêt-à-poster local.

Renseignements :

PHILAPOSTEL Martinique
Direction de La Poste
132 BOULEVARD PASTEUR
97264 FORT DE FRANCE CEDEX



NILS-UDO À L'ADRESSE MUSÉE DE LA POSTE

L'Adresse Musée de La Poste, 34 Bd de Vaugirard, consacre une exposition dès la fin mai à un artiste très original.

L'Adresse Musée de La Poste propose, du 30 mai au 1^{er} octobre 2011, une rétrospective de l'œuvre de l'artiste allemand Nils-Udo sous le titre de **Nils-Udo. Nature**, comprenant une centaine de photographies de ses installations et des peintures, sur son thème de prédilection : la nature. « La nature est le thème de ma vie, dit-il, mon art sort de cette expérience ».

Nils-Udo est né en 1937 en Bavière. Lorsqu'il décide de consacrer sa vie à l'art, il débute par la peinture, essayant de traduire la force créatrice de la nature. Il abandonne rapidement ce médium car, ainsi qu'il le dit, « la thématization de la nature, de façon quasi artificielle » lui donne le sentiment d'être dans une impasse. En 1972, il se met alors à travailler directement dans et avec la nature. Pionnier en Europe de l'art dans la nature, Nils-Udo « guidé par le génie des lieux et les matériaux collectés sur place », fait surgir des plantations, des installations minérales et végétales, souvent éphémères, aux dimensions variables, qu'il compose comme il composerait un tableau, abolissant ainsi la frontière entre l'art et la nature. L'œuvre achevée, la photographie vient l'immortaliser et lui donner un nouveau statut. « Nids géants », « portes » ouvrant sur l'inconnu, « maisons d'eau », « autels »... retournent à la terre où ils subissent l'érosion du temps. En 1989, l'artiste amorce un premier retour à la peinture,



tout en poursuivant ses installations *in situ*, mais c'est en 2004, qu'il se laisse « emporter par la force de ce médium pour peindre dans un "incendie de couleurs" des paysages fantastiques à la limite de l'abstraction ». Nils-Udo réalise des installations dans le monde entier. Il a reçu le premier prix de la triennale internationale de la photographie.

Un catalogue en français, anglais et allemand, réalisé en partenariat avec Ensba sera proposé lors de cette exposition. Un collector 4 timbres sera mis en vente à l'Espace timbres et un prêt-à-poster spécial sera remis à tout visiteur de l'exposition. L'Espace timbres du Musée disposera d'une oblitération temporaire illustrée durant toute la durée de la manifestation.

Rappelons que les adhérents PHILAPOSTEL bénéficient de l'entrée gratuite du Musée sur présentation de leur carte d'adhérent.

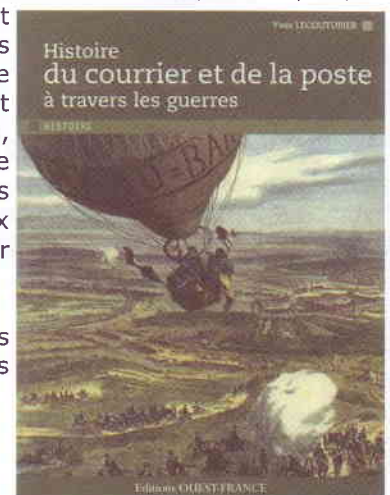
Le Nid, terre, pierres, bouleaux et herbe. Ifochrome sur aluminium, Noir et blanc, 124 x 124 cm. Landes Lunebourg, Allemagne, 1978 © photo Nils-Udo

UN ADHÉRENT PUBLIE....

Notre ami Yves Lecouturier a publié en fin d'année 2010 aux éditions Ouest-France un livre intitulé « Histoire de la Poste et du courrier à travers les guerres ». De quoi s'agit-il ? De la bataille de Marathon aux montagnes d'Afghanistan, le messager s'est toujours avéré nécessaire pour maintenir le lien entre ceux qui étaient engagés dans les combats, et leur pays. Les moyens d'acheminement étaient parfois pittoresques, à l'exemple des boules de Moulins ou des papillons de Metz, mais quel que soit l'endroit, les services postaux réussirent toujours à acheminer les précieuses lettres des soldats ou de leurs familles. Devant chaque situation, en fonction de la nature du conflit, les hommes, parfois au péril de leur vie, ont montré qu'ils savent toujours s'adapter pour que la communication puisse passer. Pendant des siècles, l'acheminement d'un message relevait parfois de l'exploit personnel, à l'exemple de l'athénien Philipides. Louvois, cumulant à la fois les fonctions de surintendant des Postes et de secrétaire d'Etat à la Guerre, organisait au 17^{ème} siècle la Poste aux armées. Depuis, au fil des conflits, les services postaux continuent d'accomplir cette mission.

Cet ouvrage de 128 pages est particulièrement bien illustré avec des documents provenant de l'Adresse Musée de La Poste de Paris, mais aussi de collectionneurs dont certains membres de l'Académie de Philatélie.

Il est vendu 17,90 € et disponible dans toutes les librairies.



INDIPEX 2011 : PHILAPOSTEL Y ÉTAIT !

Du 12 au 18 février s'est déroulée l'exposition philatélique mondiale Indipex 2011 à New Dehli. L'occasion pour 15 adhérents de PHILAPOSTEL de concilier culture philatélique et tourisme.

Le voyage, du 10 au 21 février, s'est déroulé de façon très sympathique, avec un car où il y avait de la place (15 personnes pour 45 sièges !), et un chauffeur très aguerri aux difficultés de la circulation dans un pays fort peuplé. Le guide s'exprimait très bien en français, il était cultivé aussi bien sur la France que l'Inde, il a parfaitement respecté le programme et même ajouté quelques éléments (visite d'une école, rencontre avec des villageois...). Annie Daillet, participante au voyage, a bien voulu assurer la responsabilité du groupe pour le compte de PHILAPOSTEL.



En conclusion, un voyage réussi avec un groupe très homogène, une bonne ambiance, et l'envie de « remettre ça » l'année prochaine !

REGARD SUR INDIPEX 2011

Nous sommes arrivés pour la visite le jour de l'inauguration, le 12 février. Peut être est-ce la raison pour laquelle l'organisation de l'expo, du moins sur le plan logistique, n'était pas au top ce premier jour. En effet, il n'y avait pas de catalogue de l'exposition, et repérer une collection particulière ainsi que le nom de son propriétaire n'était pas possible. Les jurés que nous avons rencontrés dans les travées s'en sont plaints... Autre problème : la lumière faisait parfois défaut pour regarder dans de bonnes conditions les précieux panneaux.

Pour ces raisons, il est difficile de donner quelques statistiques de cette exposition (nombre de collections françaises, traditionnelles, histoire postale, thématiques, etc.). La catégorisation des présentations et leur disposition par genre n'étaient pas non plus évidentes. On trouve néanmoins les informations sur le site officiel de l'exposition et les résultats sur celui de la FFAP : 12 collections françaises en compétition dont la majorité en jeunesse, et trois présentations primées en or pour les adultes.

La Cour d'Honneur réunissait comme à l'accoutumée pour le pays hôte de la manifestation, plusieurs collections de haut niveau sur l'Inde et la période de l'occupation anglaise jusqu'à l'indépendance en 1947 : les Postes dans les Etats indiens, les courriers indiens (1911-1942), et un très remarquable survol de l'histoire postale de l'Inde entre 1669 et 1854.

En compétition, nous avons aimé les collections déjà maintes fois présentées sur le « One Penny Black » (pas moins de 3 collections, dont la reconstitution d'une planche du timbre), les Mulready, plusieurs collections sur l'occupation anglaise, française et portugaise depuis 1837, et une collection américaine sur les vignettes et routes de l'Ouest américain (1849-1870).

S'agissant des présentations traditionnelles françaises, nous avons remarqué tout particulièrement la collection « Mais que Marianne était jolie » (or), une autre sur les porte-timbres, les étoiles de Paris, la carte précurseur, une superbe collection intitulée « La Présence Française en Inde au 18 et 19^{ème} siècle » (or), ainsi qu'une présentation sur « Les Valeurs déclarées en Suisse » (or). S'agissant des thématiques, un prix spécial a été décerné en jeunesse France (« L'Ours »).

Quant aux émissions de timbres, on notera celle sur le 100^{ème} anniversaire de la première liaison aéropostale en Inde avec Henri Péguy (un timbre a été émis en France), et Mahatma Gandhi qui a recueilli un gros succès de vente aux guichets de la poste indienne où il n'y avait pas de souvenirs proposés, mais simplement un joli cachet type "premier jour" en bois, qui était à disposition sur un bout de guichet.

Daniel MINGANT

Un poisson s'est glissé dans cette Gazette, l'avez-vous trouvé ?

« Information complémentaire : ne sollicitez pas vos parlementaires ! »

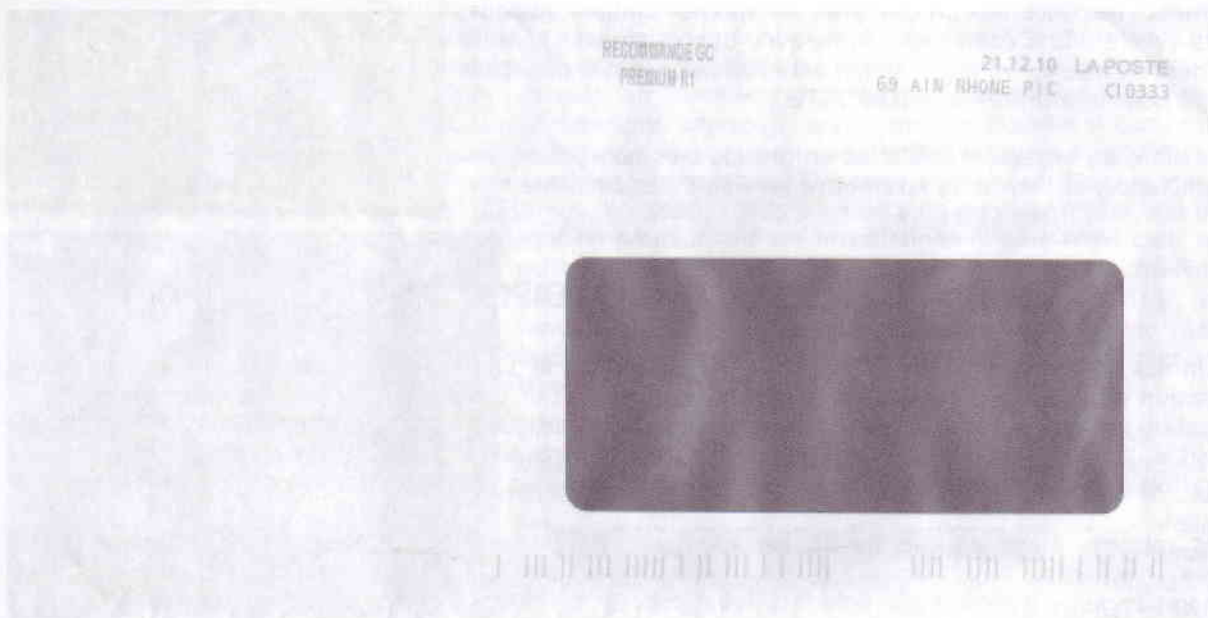


INNOVATION : NAISSANCE D'UN NOUVEAU PRODUIT COURRIER

Scoop de la Gazette : La Poste vient de lancer un nouveau produit, la Lettre Recommandée Premium. Explications.

Que s'est-il passé le 21 décembre 2010 ? Vous n'avez rien vu et pourtant un évènement important s'est déroulé à La Poste, avec le test général « Lettre Recommandée Premium ». Depuis deux ans, La Poste a fait évoluer son système informatique des objets suivis avec Tracéo. Cet outil s'est enrichi de nouvelles fonctionnalités destinées à permettre la naissance de nouveaux produits.

Qu'est ce qu'une Lettre Recommandée Premium ?



Tout le monde connaît la lettre recommandée, expédiée depuis un guichet postal avec un bordereau de recommandation contenant l'éventuel accusé de réception. Quelques-uns parmi vous connaissent la lettre recommandée en ligne. Cette Lettre Recommandée Premium est encore différente. En effet, elle voyage dans le courrier ordinaire sans aucun bordereau, comme une lettre ordinaire. Elle est cependant marquée individuellement par les machines de tri et en tant que telle reconnue comme lettre recommandée. A l'arrivée, le postier la récupère, colle le bordereau et l'éventuel accusé de réception, avant la mise en distribution. Simple et efficace.



Pourquoi un tel produit ? Pour faciliter et sécuriser l'acheminement des lettres recommandées. Ce test du 20 décembre a eu pour but de préparer le démarrage d'un client pilote, la SNCF, avant l'élargissement à d'autres clients grands émetteurs de Lettres Recommandées. Ce produit répond à la demande de ces clients, car elle permet d'émettre beaucoup plus simplement des recommandés. Il n'est évidemment pas pour l'instant disponible aux guichets des bureaux de poste. Ce produit présente un grand changement pour les postiers, et le test couplé à un questionnaire était destiné à valider l'efficacité du processus. Les enveloppes portent la mention « Premium », mais s'agissant de grands comptes n'ont pas forcément une marque d'affranchissement style machine ou imitation de timbre-poste.

La Gazette vous donnera des nouvelles de cette nouvelle offre, qui devrait se déployer tout au long de l'année 2011.

L. F.

LES MOTS CROISES PAR LUDO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I						■				
II									■	
III			■							■
IV					■			■		
V		■		■						
VI			■						■	
VII						■				
VIII					■			■		
IX		■							■	
X						■				

SOLUTIONS DU NUMERO PRECEDENT :

HORIZONTALEMENT.

I. Voltaire. II. Main. Onde. III. Cet. Elues. IV. Agis. Ise. V. Ran. ABS. Do. VI. Epiées. VII. Aéra. Vq. VIII. Bien. Tuf. IX. Ers. Fa. Eve. X. Se. Diderot.

VERTICALEMENT.

1. Caraïbes. 2. Oméga. Lire. 3. Latine. Es. 4. Ti. Pan. 5. Ane. Aie. Fi. 6. Libertad. 7. Rousseau. 8. Enée. Est. 9. Ds. Vo. 10. Se. Bosquet.

HORIZONTALEMENT :

- I. Le prénom de Marylin. Homme de l'oie.
- II. Son œuvre figure sur un timbre paru en février.
- III. Pronom. Ressuscite.
- IV. Instrument de mesure ! Nécessaires au témoin. Signe d'approbation.
- V. Tel un philatéliste qui a perdu son album de timbres.
- VI. Quelqu'un à Londres. Ville du Premier Jour du timbre cité au II.
- VII. Un rouge durant la première guerre mondiale. Contribution pour voter.
- VIII. Opposé à l'adret. Marque la surprise. A l'envers : marque l'intelligence.
- IX. A dessiné le cachet Premier Jour du timbre cité au II.
- X. Leurs fils coupent plus que le beurre. Elle a son anneau sur des timbres.

VERTICALEMENT :

- 1. Plus d'un fréquente ce monument figurant sur le timbre cité au II.
- 2. Telle une vignette qui n'est plus dans l'album. Encore, encore, encore !
- 3. Pour le facteur. Sur le calendrier des postes. C'est une forme de passion !
- 4. Pour le point, le poids ou le temps. Tel un livre au format réduit.
- 5. Ingénieux du son. N'a rien à voir avec ce qui entoure nos timbres. Sur la Tille.
- 6. Quand France et poste sont réunis. Pronom indéfini.
- 7. Prénom de l'auteur de l'œuvre citée au II.
- 8. Totalement baba. Qui a été oblitéré. Article.
- 9. Perçu à l'oreille. Négation.
- 10. Une note... très positive ! Monument figurant sur l'œuvre citée au II.

SOLUTIONS DANS LE PROCHAIN NUMERO.

Demandes

- Je cherche les timbres suivants en Nxx : Océanie PO 1, 24 ou série 21/37 ; St P. et M. PO 159, 191/5, PA 87, Taxe 41, CP 1 ; W. et F. PO 67 ou série 66/69, Taxe 24-25 ; France 3632B, 3633B, Bande 4197 et les feuillets F 4222/5, F 4239/1, F 4341, F 4378, F 4386, F 4406, F 4409, F 4425, bloc-feuille 120. J'offre à l'échange les mêmes pays, ainsi que les DOM-TOM, Cote des Somalis, cote pour cote selon Y. et T. Joindre TPR et listes.

Jean-Claude POUILLIN - 1 AVENUE DE LA GARE - 78320 LA VERRIERE.

- Rech. C. Maximum sur Ed. Barré-Dayez, bon état, oblitération lisible. N° Yvert 663, 665, 878, 941, 972, 973, 995, 1034, 1175, 1757.

JEAN GRANDIN au 06 25 97 25 44.

- Italian would like to correspond for exchanges, especially pre-paid postal stationery items. Proposals are welcome.

Roberto BORTOLOTTA - CP Aperta - 35043 MONSELICE (Pd) - ITALIE roberto88264@yahoo.it

- Recherche courriers et cartes postales :

06 Thorenc - 20 Poggio-di-Venaco - 68 Rombach-le-Franc - 68 Liepvre - 68 Sigolsheim - 68 Wasserfels - 68 Ingersheim - 68 Teufelsloch - 83 La Valette - 83 Carqueiranne. **Bernard GOLLENTZ** - 75 AVENUE COUPIANNE - 83160 LA VALETTE.

- Recherche neuf (s) charnières Angola 781/813, Madagascar 1727 Q à Y, Bolivie 990/95, USA 2873, Japon 610-1716-Blocs 60 et 101, Tonga 656/67.

Jean-François FOURNIAL - 7 RUE DE LA REPUBLIQUE - 42440 NOIRETABLE - 04 77 24 94 52.

Offres

- Cause héritage, disperse plusieurs collections : PAP France oblitérés, timbres France oblitérés, télécartes publiques France mobicartes, tickets, enveloppes Premier Jour France, billets de banque étrangers, puis dispose également de muselets de champagne et pièces de monnaie (francs et euros). Echange ou vente possible pièce 10 € argent région Nord-Pas-de-Calais contre autre région. De quoi satisfaire plus d'un collectionneur amateur ou expérimenté ! Prix alléchants.

Jean-François GLORIAN - 12 RUE DU MARECHAL FOCH - 62143 ANGRES jean-francois.glorian@orange.fr

- Vds TP anciennes colonies espagnoles : Antilles, Guinée, Maroc, Philippines, Porto-Rico, Cuba. Réponse si TPR + mancoliste.

Claude BIDAULT - 48 QUAI DE BOSC - 34200 SETE

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à La Gazette et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :

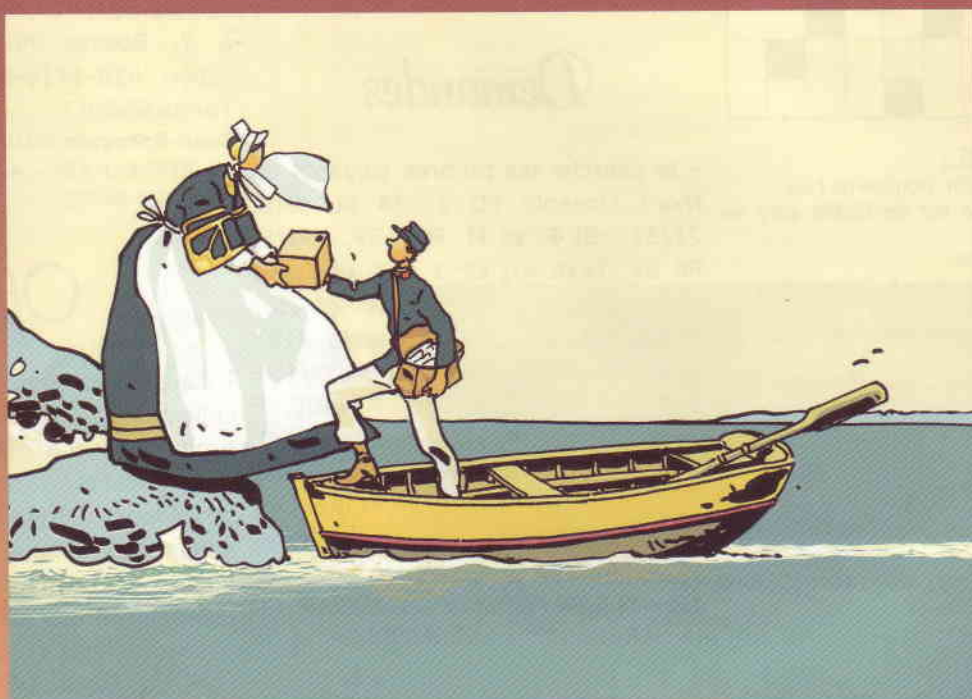
ADRESSE :

Souhaite recevoir La Gazette (cochez la case choisie) :

- un an : 10.00 euros
- deux ans : 16.00 euros

Date : Signature :

A retourner à : La Gazette PHILAPOSTEL - 8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS avec le chèque correspondant libellé à l'ordre de "PHILAPOSTEL".



Carte postale créée par Bruno Le Floc'h, auteur de bandes dessinées, pour la 59^{ème} Assemblée Générale de PHILAPOSTEL (voir page 15).



Vignette LISA spécialement émise par La Poste pour la 59^{ème} Assemblée Générale de PHILAPOSTEL, créée par Bruno Le Floc'h, auteur de bandes dessinées (Cf page 15).